



Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 25 juillet 2020

Membres en exercice :

11

Présents : 7

Votants: 8

Pour: 8

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 21/07/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Delphine BIJARD, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Dominique DUMONS

Représentés: Amandine RAUZY par Michel SABATIER

Excusés: André FUSILLO

Absents: Marc VALLVE, Eveline AUTHIÉ

Secrétaire de séance: Delphine BIJARD

Objet: Demande subvention FDAL Chemin de Nalzen

Délibération n°: DE_2020_027

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par convention de mandat avec la CCPO il a été décidé de refaire la voirie du Chemin de Nalzen

Montant des travaux : 53 015.96 Euros

Il convient demander une subvention de 15% au Conseil Départemental de l'Ariège dans le cadre du FDAL soit un montant de 7 952 €

Après en avoir délibéré, les Conseil Municipal approuve la demande de subvention dans le cadre du FDAL auprès du Conseil Départemental de l'Ariège pour un montant pouvant arriver à 15 % des travaux
Charge Mr le Maire de toutes les démarches nécessaires

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

